
**« PROJET REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES
CULTURELLES ET CREATIVES »**

**APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UNE
ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE**

SERVICE DE CONSULTANTS (Société)

N°COI/ ICC/AO/2021/001

La Commission de l'océan Indien (COI) a reçu confirmation de l'Agence Française de Développement (AFD) de l'octroi d'un financement estimé à 5 millions d'euros pour un projet régional de développement des industries culturelles et créatives (ICC) sur cinq ans. Les bénéficiaires du projet seront les États membres de la COI (Union des Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles) ainsi que le Mozambique. La Réunion fait partie du prisme d'intervention du projet.

Ce projet aura pour objectif de « *conforter l'identité culturelle régionale de l'Indianocéanie, pour une croissance durable, à travers le développement des industries culturelles et créatives, notamment du fait de l'impact économique et social des activités.* »

Par le présent appel à manifestation d'intérêt, le Secrétariat général de la COI propose de **recruter un maître d'œuvre (MOE)** pour appuyer le Secrétariat général de la COI dans la mise en œuvre du projet régional de développement des ICC.

Le MOE sera hébergé au siège de la COI à Ebène, Maurice.

Le MOE, qui sera recruté sur la base d'une proposition de projets de l'ordre de 5 millions d'euros, sera responsable de :

- Mettre en place le projet que l'entité aura proposé dans son offre technique (coordination du projet, reporting, gestion technique et budgétaire,) ;
- Lancer des appels à projets à destination des acteurs culturels locaux pour la réalisation d'une partie des prestations ;
- La réalisation d'une partie des activités attendues : communication, plaidoyer, renforcement de capacités, diagnostic et plan d'action genre.

La COI invite les sociétés qualifiées (seules ou en consortium) à fournir les services présentés ci-dessus à manifester leur intérêt. Les sociétés intéressées devront fournir les documents suivants justifiant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services :

1. Lettre de soumission en mentionnant les partenaires éventuels ;
2. Présentation de la société chef de file et de ses partenaires éventuels ;
3. Références techniques de la société ou du consortium selon les critères énoncés ci-dessous ;
4. Document de déclaration d'intégrité signé joint au présent appel à manifestation d'intérêt.

Le dossier ne devra pas dépasser 10 pages.

Critères d'éligibilité :

La présélection des soumissionnaires sera effectuée d'après l'expérience dans la mise en place de prestations similaires réalisées en matière d'assistance technique au cours des dix dernières années. Ces références doivent inclure les sources de financement, le montant et l'objet des prestations. Les références doivent donc témoigner :

- De l'expérience de l'entité/du consortium dans la mise en place de projets culturels à un niveau structurel (plaidoyer, appuis aux politiques publiques, ...) et opérationnel (mise en place d'activités au niveau local) ;
- De la capacité de gestion de l'entité de projets régionaux d'ampleur financés par des fonds publics ;
- De l'expérience de l'entité/du consortium dans la mise en place de projets à l'international ; si possible dans la région de l'océan Indien.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

La Commission de l'océan Indien dressera une liste restreinte de six candidats au maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels elle adressera le Dossier d'Appel d'Offres pour la réalisation des services requis.

Processus et calendrier d'appel d'offres :

Le processus choisi pour cet appel d'offre est un appel d'offre concurrentiel à procédure négociée. Ainsi, il est prévu que les entités soumissionnaires proposent un projet opérationnel avec des activités bien définies sur la base des axes généraux envisagés dans le projet. La COI propose qu'à l'issue de la remise des offres, des entretiens soient effectués afin de permettre le réajustement éventuel des propositions afin de bien répondre aux attentes du programme.

Le calendrier attendu est le suivant :Diffusion de l'AMI	Juin 2021
Transmission de l'AO aux candidats pré sélectionnés	Juillet 2021
Réception des propositions de projet des soumissionnaires	Août 2021
Analyse des propositions et notation	Septembre 2021
Entretiens oraux avec les soumissionnaires pour modifications éventuelles des propositions	Septembre 2021
Réception des offres éventuellement modifiées, sélection de la meilleure proposition	Octobre 2021
Mise au point de la proposition finale (à la marge) de manière conjointe avec la COI et l'AFD	Octobre 2021
Validation de la proposition finale et contractualisation	Novembre 2021

Les contours du projet prédéfini sont précisés en annexe 1. Une étude de préfaisabilité a été réalisée et sera envoyée aux soumissionnaires présélectionnés au moment de la publication de l'appel d'offres.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email à l'adresse ci-dessous au plus tard le **28 juin 2021 à 16h00 (Heure de Maurice, GMT +4)**. Les pièces jointes ne pourront dépasser 10 Mo.

Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien (COI)

Service des Marchés et Contrats

Blue Tower, 4^{ème} étage, Rue de l'Institut, Ebène, Maurice

Tél : (230) 402 6100 - Fax : (230) 465 6798

Objet : AMI réf. N°COI/ ICC/AO/2021/001

E-mail : innocent.miada@coi-ioc.org ; gilles.ribouet@coi-ioc.org

Annexe 1 : Présentation sommaire des objectifs du projet

Les soumissionnaires devront proposer un projet opérationnel sur la base des contours d'intervention présentés ci-dessous et qui seront détaillés dans le dossier d'appel d'offres.

Objectif global :

L'objectif global de ce projet est de **construire des sociétés humaines plus inclusives**. A travers la stimulation du secteur culturel régional, il est attendu une **meilleure cohésion sociale, un renforcement du sentiment d'appartenance régional et un développement économique local** lié à la structuration des acteurs culturels et de leur écosystème.

Objectifs spécifiques :

Ce projet a pour objectif spécifique (OS) :

- **Objectif spécifique 1** : Renforcer les infrastructures culturelles pour doter les villes d'espaces culturels adéquats et mettre en valeur un patrimoine riche de sens pour les populations.
- **Objectif Spécifique 2** : Stimuler l'écosystème culturel pour créer de la richesse et développer l'accès égalitaire à la culture.
- **Objectif Spécifique 3** : Assurer le renforcement de capacités et des compétences des acteurs culturels pour qu'ils bénéficient de formations de qualité et puissent irriguer l'écosystème culturel. L'accès aux femmes à ces formations sera privilégié.
- **Objectif Spécifique 4** : Appuyer la gouvernance du secteur afin d'assurer un cadre favorable au développement des ICC et de permettre d'améliorer la qualité des emplois.

Toutes les interventions du projet devront comporter une attention spécifique aux enjeux de genre afin d'assurer que ce projet participe au renforcement de l'égalité femmes-hommes. Un diagnostic genre suivi d'un plan d'action genre sera établi au lancement du projet.

En parallèle il est attendu la mise en place des activités suivantes :

- **Activités de communication** : L'ensemble devra mettre en œuvre une stratégie de communication spécifique autour du projet et développer autant que possible la marque et le label qui seront associés au nom du projet.
- **Plaidoyer** : L'ensemble devra proposer une stratégie de plaidoyer/lobbying auprès des acteurs publics et privés du secteur.
- Assurer, via le plaidoyer et la communication, la **diminution des stéréotypes liés aux genre**.